



Compte rendu Comité directeur du jeudi 8 février 2018 Maison régionale des sports Montpellier

Présents :

Florence FARENC - Delphine SIGAL - Laurence TELUOB - -
Guillaume BARBE – Didier COUTANT - Philippe LEGEAY - Jean Manuel
RIBEIRO DA FONSECA - Claude TRONEL

Absent excusé : Xavier DYVOIRE

1. Aviron Santé

Dans le cadre d'une action « aviron-santé » la ligue Languedoc Roussillon d'Aviron a versé aux 4 comités départementaux, une subvention de 250€ pour la réalisation d'actions visant à faire découvrir l'aviron auprès des prescripteurs que sont les médecins.

L'idée de la ligue était de financer une journée de promotion de l'aviron auprès des médecins généralistes.

La discussion s'engage au sein du comité directeur notamment sur le fait d'inviter également les kinés. Il ressort toutefois de la discussion que cette action peut être prise comme venant en concurrence de leur activité.

Il existe actuellement des actions menées par certaines collectivités. C'est le cas de la ville de Sète et de la Grande Motte.

Laurence Teluob cite l'association présente sur la Grande Motte dont le thème est « Bougez sur ordonnance ». Elle se propose de les contacter.

Manu Ribeiro teste l'approche des médecins avec les 3 médecins présents au club de Béziers. L'idée est de voir avec ces professionnels comment approcher l'ordre des médecins.



Didier Coutant nous fait part de son intervention dans le cadre de la formation des élèves APA. Cette formation était réalisée par Kévin, il a repris cette formation. Cette formation vise à montrer aux étudiants ce que l'on peut faire des ergomètres.

Didier demande le programme de la journée JAPA (Activité Physique Adapté) du 12 avril.

Une autre piste est envisagée avec la réalisation d'une communication sympa à envoyer par mail. Delphine se rapproche d'un graphiste.

Affaire à suivre

2. Préparation CNDS 2018

En amont de la prochaine campagne CNDS, Delphine souhaite savoir si le comité directeur a des actions à proposer.

Jean Manuel propose une action tournée vers les séniors : on se rapproche de la santé. L'idée est d'amener des ergomètres dans les EHPAD.

Une discussion sur le thème du vrai coût du sport s'en suit. Les clubs tournent grâce au bénévolat, les cotisations sont en deçà du vrai coût de la pratique.

En conclusion : le comité présentera comme l'an dernier une demande sur les formations, la communication et le Bougez Ramez.

3. Formation minime 2018

L'objectif de l'échange est de préparer cette action en amont par la rédaction d'un cahier des charges.

La discussion s'engage sur le recrutement de ces jeunes. Le club de la Grande Motte a mené des actions dans les collèges à la rentrée 2017, qui lui ont permis de « recruter » une vingtaine de gamins.

Laurence Teluob se propose d'y travailler.



4. Regroupement de rameurs vétérans

Delphine est souvent sollicitée par des rameurs vétérans pour l'organisation d'un regroupement « vétérans ». Cette action a été retenue dans le dispositif d'accompagnement d'Hérault Sport. Il faut l'organiser.

Jean Manuel porte à la connaissance du comité que ce type d'évènement va être organisé sur Béziers le week-end du 14/15 avril à Mer et soleil à Sérignan. Le club a pris contact avec Pauline Kozak pour connaître ses disponibilités et les prestations qu'elle peut fournir.

Florence et Guillaume demandent si des rameurs peuvent venir seulement sur 1 journée ?

Jean Manuel voit avec son conseil d'administration qui se réunit la semaine prochaine et fait un retour au comité directeur du CD 34. Le seul bémol sera sans doute le nombre de participant et les sièges qu'il faudra prévoir.

5. Envoi des mails au club

Delphine fait part de retours sur des envois d'information de sa part qui n'arriveraient pas aux bonnes personnes. Les mails de la présidente sont envoyés aux présidents et aux membres du CD34.

Après échange : pas de changement à faire – il faut toutefois que les destinataires des informations diffusent cette dernière au sein de leurs clubs s'il y a lieu.

S'en suit un débat sur le site internet du CD qui pourrait être un moyen de communication pour faire connaître nos actions. La majorité des membres du comité directeur reconnaît de ne pas aller sur le site.

6. Formation « Coach aviron Indoor »

Seul le club d'Agde a répondu à l'appel à candidature : un éducateur a suivi la formation. Une aide lui sera donc versée.

Le club doit envoyer une facture de 250 € au trésorier du comité



7. Formation Initiateur Fédéral 2018

Delphine revient sur le loupé de la formation 2017 et demande si les fiches pédagogiques ont bien été diffusées pour cette formation 2018. La réponse est « oui ». On observe que peu de candidats font cette formation pour encadrer par la suite dans le club. Elle est plutôt comprise comme une formation de « culture générale » et en 2017, peu de candidat ont validé leur écrit avec l'envoi des fiches pédagogiques.

Guillaume et Jean Manuel rebondissent sur le sujet pour soulever le problème de la correction de la partie théorique.

En effet celle-ci est trop longue pratiquement 3 mois et du coup les candidats sont démobilisés. Ils ne veulent pas s'investir tant qu'ils ne savent pas s'ils ont réussi les écrits.

Claude reconnaît le problème, les écrits 2018 ont eu lieu le 20 janvier et il récupèrera les copies le dimanche 11 Février 2018 pour une première correction.

Une deuxième correction est faite ensuite par Julien Housset.

Nous faisons remarquer qu'il y a déjà 3 semaines de perdues dans la correction.

Claude relaie les propos de Julien, si les candidats sont déjà engagés dans le processus de la formation, ils n'ont pas à attendre le résultat des écrits.

De plus, s'ils loupent leurs écrits, ils peuvent quand même valider leur travail pédagogique et repasser l'écrit l'année suivante.

Nous sommes d'accord sur le principe mais est ce qu'il serait possible de raccourcir le délai ?

Claude va essayer de faire accélérer la correction.

Le MUC doit également envoyer une facture au CD s'il souhaite être payé pour l'organisation de cette formation.



8. Bougez Ramez 2018

Delphine fait un point financier sur les animations réalisées dans les collèges dans le cadre de l'action Bougez, Ramez. L'aide sera versée après envoi à Maxime Dalmon du tableau en format Excel contenant le temps des 40 secondes des élèves de 5ème.

Voici le récapitulatif financier :

- Agde : 100€
- MUC aviron : 200€
- Aviron Sétois : 600€
- Poids d'interrogation : 600€
- Béziers : 400€
- Balaruc : 200€
- Grande Motte 100€

Soit une dépense pour le comité de 2200€ pour une intervention dans 14 collèges.

La Présidente
Delphine SIGAL